

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-sept novembre deux mille vingt à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	20/11/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/12/2020

OBJET :

Subventions à divers associations et organismes N° 1/2021 - Domaine culturel

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , Mme Pauline FRABOULET , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Ginette MOSTACHI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé des aides financières afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine culturel, pour les Gapençaises et Gapençais.

Les dossiers ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 18 novembre 2020.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 08 DEC. 2020

Affiché ou publié le :

08 DEC. 2020

SUBVENTIONS N ° 1/2021

C.M. du 27/11/2020

ASOCIATIONS CULTURELLES	Activité de l'association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2021	Subvention accordée 2021	Total des subventions accordées 2020
1 Impulse (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Enseignement artistique, animation socio-culturelle	Subvention de fonctionnement	35 000,00	27 000,00	27 000,00
2 Développement Culturel de Gap et des H.A. Théâtre La Passerelle (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Propose diverses animations culturelles	Subvention de fonctionnement	600 000,00	580 500,00	580 500,00
3 Orchestre d'Harmonie de la Ville de GAP (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Propager et vulgariser l'art musical, comme oeuvre d'éducation populaire par des manifestations publiques	Subvention de fonctionnement	18 000,00	18 000,00	18 000,00
4 Cinémathèque d'Images de Montagne (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Recensement, collecte, sauvegarde et diffusion du patrimoine audiovisuel en zone de montagne	Rencontres du cinéma de montagne (10 350€) + subvention de fonctionnement (6 750€)	17 100,00	17 100,00	17 100,00
5 Récréations (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Développement des arts et de la création dans les HA et plus particulièrement dans la cité gapençaise	Subvention de fonctionnement	23 000,00	17 000,00	17 000,00
TOTAL				659 600,00€	

Nombre de subventions votées :

5